

Démarche : DRAAF OCCITANIE : bilan 2024 des organismes pour la formation en hygiène alimentaire

Organisme : DRAAF Occitanie

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Etablir le bilan annuel d'activité des organismes de formation enregistrés par la DRAAF Occitanie pour la mise en œuvre de la formation spécifique en hygiène alimentaire à destination des établissements de restauration commerciale

### INFORMATIONS GENERALES

#### Explications

Comme le prévoit le D de l'annexe II de l'arrêté du 12 février 2024, les organismes de formation enregistrés transmettent à la DRAAF d'enregistrement le bilan d'activité en formation hygiène alimentaire de l'année N au plus tard le 31 janvier de l'année N+1

Le présent bilan ne concerne que les formations réalisées en application de l'arrêté du 12/02/2024 (sont exclues les formations de l'ancien dispositif ROFHYA).

Le bilan comporte une première partie pour les formations réalisées en Occitanie et une seconde partie pour des formations réalisées hors Occitanie.

Dans chacun des cas il est demandé de préciser le nombre de sessions réalisées et le nombre de stagiaires formés selon la modalité de formation : 100 % présentiel ou hybride.

NOM / RAISON SOCIALE DU DISPENSATEUR DE FORMATION

NOM PRENOM DE LA PERSONNE RENSEIGNANT L'ENQUETE

MAIL DE LA PERSONNE RENSEIGNANT L'ENQUETE

## ACTIVITES 2024

# DRAAF OCCITANIE : bilan 2024 des organismes pour la formation en hygiène alimentaire

## Formations réalisées en OCCITANIE

Nombre total de sessions en 100 % présentiel

Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel

Nombre total de sessions en mode hybride

Nombre total de stagiaires formés en mode hybride

## Formations réalisées HORS OCCITANIE

Données par région

Région

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Auvergne-Rhône Alpes

☐ Bourgogne-Franche-Comté

☐ Bretagne

☐ Centre-Val de Loire

☐ Corse

☐ Grand Est

☐ Guadeloupe

☐ Guyane

☐ Hauts-de-France

☐ Ile-de-France

☐ La Réunion

☐ Martinique

☐ Mayotte

☐ Normandie

☐ Nouvelle-Aquitaine

☐ Pays de la Loire

☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre total de sessions en 100 % présentiel

Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel

# DRAAF OCCITANIE :bilan 2024 des organismes pour la formation en hygiène alimentaire

Nombre total de sessions en mode hybride

Nombre total de stagiaires formés en mode hybride

## Région

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Auvergne-Rhône Alpes
- ☐ Bourgogne-Franche-Comté
- ☐ Bretagne
- ☐ Centre-Val de Loire
- ☐ Corse
- ☐ Grand Est
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Guyane
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Ile-de-France
- ☐ La Réunion
- ☐ Martinique
- ☐ Mayotte
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre total de sessions en 100 % présentiel

Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel

Nombre total de sessions en mode hybride

Nombre total de stagiaires formés en mode hybride

## Région

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Auvergne-Rhône Alpes
- ☐ Bourgogne-Franche-Comté
- ☐

## DRAAF OCCITANIE :bilan 2024 des organismes pour la formation en hygiène alimentaire

- ☐ Centre-Val de Loire
- ☐ Corse
- ☐ Grand Est
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Guyane
- ☐ Hauts-de-France
- ☐ Ile-de-France
- ☐ La Réunion
- ☐ Martinique
- ☐ Mayotte
- ☐ Normandie
- ☐ Nouvelle-Aquitaine
- ☐ Pays de la Loire
- ☐ Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Nombre total de sessions en 100 % présentiel**

**Nombre total de stagiaires formés en 100 % présentiel**

**Nombre total de sessions en mode hybride**

**Nombre total de stagiaires formés en mode hybride**

## COMMENTAIRES

### Commentaires

emplacement libre pour apporter vos remarques concernant ce dispositif (avis des stagiaires, propositions d'amélioration, atouts du nouveau référentiel ....)